

Insécurité de la situation de travail, liens avec la santé.

Job insecurity, links with health.

Victor Le Franc^{a, *}, Céline Mardon^a, Serge Volkoff^a, Ariane Leroyer^b, Laetitia Rollin^{c, d}

^a CREAPT (Centre de recherches sur l'expérience, l'âge et les populations au travail), 29 promenade Michel Simon, 93166 Noisy-le-Grand Cedex

^b Inserm, université de Lille, CHU Lille, U1286 - Infinite - Institute for Translational Research in Inflammation, Lille, France.

^c Service de médecine du travail du CHU de Rouen 1 rue de Germont 76031 Rouen Cedex

^d Inserm, U1142, LIMICS, laboratoire d'informatique médicale et d'ingénierie des connaissances en e-Santé, Sorbonne université, Paris, France.

* auteur présentateur

Introduction L'insécurité de la situation de travail est connue pour être un facteur de risque de troubles de la santé mentale mais qu'en est-il des liens avec les autres problèmes de santé ? L'objectif de ce travail était de décrire les problèmes de santé associés à la peur de perdre son emploi.

Méthodes La population d'étude a été constituée à partir de la base de données nationale Evrest. Les 26 365 salariés nés en octobre interrogés lors des entretiens santé - travail par les médecins et infirmiers volontaires en 2018 et 2019 ont été inclus. Les liens entre le fait de déclarer travailler avec la peur de perdre son emploi et les problèmes de santé (troubles neuropsychiques, cardio-vasculaires, respiratoires, digestifs, musculo-squelettiques du rachis et des membres supérieurs) ont été étudiés à l'aide de régressions logistiques ajustées sur l'âge, le genre, le type de contrat et les autres risques psycho-sociaux.

Résultats 10,2% des salariés ont déclaré travailler avec la peur de perdre leur emploi (7,7% « plutôt oui » et 2,5% « oui tout à fait »). Déclarer être gêné dans son travail du fait de troubles neuropsychiques était lié à la peur de perdre son emploi (OR=1,48 p<0,001 pour la réponse « plutôt oui », OR=1,72 p<0,001 pour la réponse « oui tout à fait »), de même que être gêné dans son travail du fait de problèmes digestifs (respectivement OR=1,57 p<0,05 et OR=1,91 p<0,05), être gêné du fait de problèmes dorso-lombaires (respectivement OR=1,26 p<0,05 et OR=1,14 p=0,43), et être gêné dans son travail du fait de problèmes cardio-vasculaires (respectivement OR=2,67 p<0,01 et OR=1,61 p=0,41). En revanche, déclarer être gêné dans son travail du fait de problèmes respiratoires ou musculosquelettiques au niveau des membres supérieurs n'était pas lié à la peur de perdre son emploi.

Conclusion Pour reprendre ces résultats sous un angle plus positif, on peut en conclusion examiner le lien opposé, et souligner que « ne pas avoir la peur de perdre son emploi » est un facteur important de préservation et de construction de la santé au travail.

Type de communication : orale

Déclaration d'intérêt : aucun.